

## RENCONTRE DU 2 FÉVRIER 2021

### PROCÈS-VERBAL

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 2 février 2021, à 19 h 30, à distance, à laquelle étaient présents :

#### PRÉSENCES

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
Comité EHDA	Geneviève Dubé	
Académie les Estacades	Denis Boudreault	
École alternative Freinet de Trois-Rivières	Jean-Michel Hamelin	
École Ami-Joie-et-des-Grès	Julie Garneau	
École aux Deux-Étangs	Stéphanie Céré	
École Belle-Vallée	Ménaïk Bleau	
École Cardinal-Roy	Mélanie Morin-Lahiton	
École Chavigny	Julie Saulnier	
École Curé-Chamberland	Mélanie Paquette	
École de la Solidarité	Kim Lauriault	
École de la Source	Jessika Robinson	
École de l'Envolée	Peggy Milette	
École de musique Jacques-Héту	Catherine Lampron	
École de Pointe-du-Lac		Benjamin Perreault
École des Bâtisseurs	Véronique Angers	
École Dollard	Anik Paillé	
École du Bois-Joli	Claudia Dupont	
École intégrée des Forges	Marie-Pierre Paquin-Boutin	
École Jacques-Buteux	Patrick Wanko	
École le Tremplin		Karine De Montigny
École les Terrasses	Nowai Max Monemou	
École Louis-de-France	Georges Cantave	
École Madeleine-De Verchères	Hugo-Pierre Bellemare	
École Marie-Leneuf	Lyne Rousseau	
École Mond'Ami	Tommy Dugas	
École Notre-Dame-du-Rosaire	Audrey Allard	
École primaire de Louiseville	David Lafrance	

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
EPEI – Secteur centre	Cindy Champagne	
EPEI – Secteur-Est	Valérie Lupien	
École Saint-François-d'Assise	Julie Caron	
École Saint-Pie-X	Catherine Gosselin	
École secondaire des Pionniers	Marie-Eve Francoeur	

## ABSENCES

Établissement
Collège de l'Horizon
École de Yamachiche-Saint-Léon
École des Champs-et-Marées
École du Versant-de-la-Batiscan
École Laviolette
École Marguerite-Bourgeois
École primaire de l'Académie-Sportive
École Richelieu
École Sainte-Thérèse
École Saint-Paul
École Saint-Philippe
École secondaire l'Escale

### 1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Denis Boudreault, président, souhaite la bienvenue à tous les représentants et les remercie de leur présence.

### 2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Visite de monsieur Guy Aublet, protecteur de l'élève
  - 4.1. Présentation du rapport du protecteur
  - 4.2. Questions

5. Adoption des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et du 12 janvier 2021
6. Suivi des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> décembre 2020, du 12 janvier 2021 et du 4 février 2020
7. Temps de rencontre, formation et comment favoriser l'implication parentale  
Formation d'un comité d'accueil et d'intégration
8. Résolution — Comité du service de garde - nouveaux membres
9. Résolution — Budget comité de parents
10. Mot du président et correspondance
11. Rapports :
  - 11.1. du trésorier
  - 11.2. d'un administrateur du CA
  - 11.3. de la responsable du comité EHDA
  - 11.4. du responsable du contenu Web <https://www.facebook.com/cp.csduroy/>
  - 11.5. du délégué de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
  - 11.6. d'un représentant sur un de nos comités
  - 11.7. Comité calendrier
  - 11.8. Comité Règles de régie interne
  - 11.9. Comité service de garde
12. Paroles aux représentants des écoles — Discussions
13. Affaires nouvelles :
  - 13.1. Maternelle 4 ans détails sur le fonctionnement
  - 13.2. Informations, semaine du personnel enseignant et scolaire
  - 13.3. Nouvelles dates ateliers virtuels stress et anxiété
  - 13.4. Changement de représentant
14. Levée de l'assemblée

**CP-020221-01 IL EST PROPOSÉ PAR HUGO-PIERRE BELLEMARE**

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. VISITE DE MONSIEUR GUY AUBLET, PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

4.1 Présentation du rapport du protecteur

Monsieur Aublet se présente.

Les membres ont reçu le rapport du protecteur de l'élève.

L'accueil et la collaboration au protecteur de l'élève sont exemplaires au niveau des écoles et du Centre de services scolaire, il y a un grand respect du rôle du protecteur de l'élève.

Monsieur Aublet présente les demandes au cours de l'année dernière et un comparatif avec les années antérieures.

Quand le protecteur de l'élève reçoit une demande, elle n'est pas systématiquement traitée par celui-ci par méconnaissance du rôle du protecteur de l'élève. Ces demandes ne sont pas consignées, elles sont réacheminées aux instances adéquates.

La promotion du service de protecteur de l'élève doit être revue par le Centre de services scolaire afin de bien servir les élèves et leurs parents. Ce travail a été effectué et sera diffusé par l'entremise de l'agenda des élèves et le site Web du Centre de services scolaire.

Les plaintes sont de diverses natures : demande de renseignement, service rendu ou encore contestation d'une décision.

Plus de 22 % des demandes concernent le comportement, l'attitude ou encore de propos inappropriés des adultes qui travaillent avec l'élève. Une intervention a été faite auprès des différents adultes gravitant autour des élèves.

Beaucoup d'éléments concernent le plan d'intervention ou le classement des élèves. Le protecteur de l'élève recommande aux directions d'école de coordonner l'évaluation et l'analyse des besoins des élèves et de voir, en tenant compte des ressources disponibles, comment il pourra soutenir et aider ces élèves en difficulté.

La médiation est priorisée pour régler les problèmes soumis au protecteur de l'élève.

#### 4.2 Questions

- *Les renseignements que vous cherchez pour régler les problèmes soumis au protecteur de l'élève, sont-ils partagés à l'ensemble du Centre de services scolaire ?*

Oui, tout à fait. Les nouvelles connaissances et les mesures à mettre en place sont partagées avec le Centre de services scolaire.

- *Quelle est la proportion des recommandations qui sont mises en place ?*

Les recommandations sont entendues, écoutées et appliquées. En collaboration avec le Secrétariat général, on s'assure que les recommandations seront applicables pour l'ensemble du Centre de services scolaire.

- *Lorsque les mêmes objets reviennent, est-ce que des guides de bonnes pratiques sont mis en place ?*

Oui, les directions d'écoles s'approprient les nouvelles bonnes pratiques et les plaintes sur des sujets précis diminuent d'année en année. Il y a une réelle sensibilité pour s'améliorer et faire mieux.

- *L'an passé il y a eu cinq analyses, qui a mené à des rapports, combien de celles-ci ont été déposées au conseil des commissaires ?*

Aucun rapport n'a été déposé au conseil des commissaires l'an dernier.

- *Est-ce qu'il y a plusieurs demandes sur le service à l'élève en lien avec la pandémie ?*

Plusieurs questions ont été soulevées en début d'année, sur l'école virtuelle, le port du masque et les exemptions.

Dans les classes spécialisées, les défis sont plus grands et la pandémie génère beaucoup d'anxiété.

Au secondaire quelques demandes étaient justifiées, les mathématiques enrichies, chimie et physique ont été exclusivement à distance et cela a généré de l'anxiété et du stress pour les élèves. Il était difficile de respecter les bulles. Autre problème les cours à options, des élèves se sont retrouvés dans des options non choisies.

## **5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020 ET DU 12 JANVIER 2021**

### **CP-020221-02 IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **CP-020221-03 IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 janvier 2021 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **6. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020, DU 12 JANVIER 2021 ET DU 4 FÉVRIER 2020**

Pour ceux qui étaient absents, lors de la rencontre du 4 février 2020 une plainte a été entérinée et envoyée au comité d'éthique et de déontologie de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Elle concernait le suivi des processus pour prendre des

décisions et les grandes orientations, en particulier la représentation du nombre de représentants parents pour les nouveaux conseils d'administration.

Le 27 janvier 2021 nous avons reçu la lettre par courriel jugeant la plainte non fondée.

**7. TEMPS DE RENCONTRE, FORMATION ET COMMENT FAVORISER L'IMPLICATION PARENTALE**

Plusieurs commentaires durant la rencontre de janvier, quant au rythme des rencontres et du vocabulaire utilisé durant ces rencontres.

Le comité exécutif a statué que la formation d'un comité d'accueil et d'intégration permettrait d'améliorer l'intégration et la bienvenue des participants.

Les personnes suivantes sont intéressées à participer à ce comité :

- Julie Saulnier
- Benjamin Perreault
- Cindy Champagne
- Jean-Michel Hamelin
- Nowai Max Monemou

**CP-020221-04 IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK WANKO**

De former ce nouveau comité avec les personnes ayant manifesté leur intérêt.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**8. RÉOLUTION - COMITÉ DU SERVICE DE GARDE - NOUVEAUX MEMBRES**

**CP-020221-05 IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDIA DUPONT**

D'adjoindre mesdames Mélanie Blouin et Julie Garneau au comité du service de garde.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. RÉOLUTION - BUDGET COMITÉ DE PARENTS**

**CONSIDÉRANT** l'obligation du Centre de services scolaire de fournir un budget de fonctionnement au comité de parents

**CP-020221-06 IL EST PROPOSÉ PAR CINDY CHAMPAGNE**

Que le comité de parents demande un budget de fonctionnement de 6 000 \$ au Centre de services scolaire.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **10. MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE**

Le Centre de services scolaire a envoyé des suggestions aux différents conseils d'établissement (C.É.) afin de s'assurer que la formation obligatoire est suivie.

Chaque C.É. doit envoyer le plan de formation au Centre de services scolaire. Chaque membre des C.É. devra signer un formulaire pour attester qu'il a suivi la formation.

Quatre comités de parents se sont désaffiliés de la FCPQ et ils ont formé un nouveau regroupement autonome qui est maintenant officiel et approuvé par le Ministère. Ils nous ont contactés pour nous faire part des services offerts par ce regroupement. Le comité exécutif aimerait les inviter pour voir ce qu'ils ont à offrir.

### **11. RAPPORTS**

#### 11.1 du trésorier

Le formulaire de remboursement des frais est disponible sur Teams.

Les réclamations pour les différentes rencontres peuvent être envoyées au trésorier par le biais du formulaire.

Les frais de gardiennage peuvent être réclamés pour les rencontres en virtuelles, cette modalité est en accord avec nos Règles de régie interne.

Frais de la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre : 0 \$

- 36 présences
- 0 réclamation

Frais de la rencontre du 12 janvier : 0 \$

- 26 présences
- 0 réclamation

Solde au compte : 3 914,28 \$

#### 11.2 d'un administrateur du CA

Il a été discuté des points suivants lors de la rencontre régulière du CA du 16 décembre 2020 :

- Adoption des Critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire - Année scolaire 2021-2022 suite aux retours de consultations.
- Services éducatifs dispensés dans les écoles primaires et secondaires pour l'année 2021-2022
- Présentation du tableau de bord de suivi des objectifs au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020 ainsi que du bilan du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

#### 11.3 de la responsable du comité EHDAA

Il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier comité de parents, la première rencontre est le 9 février.

Une seule rencontre a eu lieu jusqu'à maintenant et elle a permis de nommer les différents représentants du comité et d'établir les Règles de régie interne.

#### 11.4 du responsable du contenu Web <https://www.facebook.com/cp.csduroy/>

Pas de nouvelles du côté du contenu web.

#### 11.5 du délégué de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Mme Saulnier nous présente brièvement le processus suivi par la plainte déposée en janvier 2020 au comité d'éthique et de déontologie de la FCPQ (voir procès-verbal du 4 février 2020). Celle-ci nous explique avoir reçu une réponse de leur part le 27 janvier 2021 comme quoi la plainte était jugée non fondée alors que les plaignants n'ont pas été entendus. Une réponse sera envoyée en ce sens pour faire valoir ce point.

Processus de nomination des membres parents au conseil d'administration : est-ce que les membres du comité de parents auraient des commentaires? Consultation demandée par la FCPQ.

L'ensemble des parents se disent satisfaits du processus qui était clair et bien présenté.

Le prochain conseil général aura lieu le 6 février 2021 de 8 h 30 à 16 h en visioconférence. Nous discuterons entre autres des frais chargés aux parents.

#### 11.6 d'un représentant sur un de nos comités

Aucun membre parent n'a de rapport à présenter.

#### 11.7 Comité calendrier

La première rencontre du comité calendrier n'a pas encore eu lieu.



### 11.8 Comité Règles de régie interne

Deux rencontres prolifiques ont eu lieu jusqu'à maintenant, l'entièreté du document a été révisée. La mise au propre sera effectuée dans les prochaines semaines. La prochaine étape serait de le présenter au comité exécutif.

### 11.9 Comité service de garde

Une première rencontre a eu lieu avec les membres.

Les objectifs du comité ont été spécifiés :

- Échanger avec les autres écoles pour voir ce qui se fait de bons et de mauvais;
- Prendre contact avec le responsable des services de garde du Centre de services scolaires ;
- Identifier les règlements qui viennent du Centre de services scolaire ou de l'école;
- Inscription aux journées pédagogiques, aide au devoir et nourriture permise seront des sujets qui seront traités par le comité.

## **CP-020221-07 IL EST PROPOSÉ PAR BENJAMIN PERREAULT**

Que les rapports soient adoptés en bloc.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **12. PAROLES AUX REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES — DISCUSSIONS**

Implication parentale - volet implication parentale dans chaque école : est-ce qu'il y aurait un moyen de favoriser la participation des parents? Ça fera partie du rôle du comité d'intégration formé lors de cette rencontre.

## **13. AFFAIRES NOUVELLES**

### 13.1. Maternelle 4 ans - Détails sur le fonctionnement

Avez-vous une proposition pour motiver les parents à inscrire leurs enfants aux maternelles 4 ans? Il y a peu d'inscriptions puisque ces enfants ne sont pas admis aux camps de jour.

Est-ce que c'est discuté dans vos écoles ?

Dans certaines écoles, les enfants en maternelle 4 ans ont accès aux camps de jour.

Les différents conseils d'établissement peuvent faire pression sur le service des loisirs au moyen de résolution pour leur demander d'accueillir les enfants de 4 ans.

#### 13.2. Informations - semaine du personnel enseignant et scolaire

C'est la semaine de l'enseignement, nous devons souligner l'événement auprès de nos écoles.

### **CP-020221-08 IL EST PROPOSÉ PAR JULIE SAULNIER**

Que le comité de parents envoie une Mention de remerciement à tout le personnel du Centre de services scolaire pour leur dévouement, leur débrouillardise et leur engagement dans le cadre de la semaine du personnel scolaire.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

13.3. Nouvelles dates pour des ateliers virtuels gratuits présentés par le CIUSSS MCQ sur le stress et l'anxiété chez nos enfants. Vous devez avoir reçu un courriel de vos écoles à ce sujet. Sur la page Facebook du comité de parents, vous retrouvez les dates de l'atelier : 4, 8, 10 et 17 février via un lien Zoom. On vous invite à le partager à vos différents réseaux.

#### 13.4. Changement de représentant

Quelques vacances au niveau des membres cette année.

En C.É., il est possible de nommer de nouveaux membres au comité de parents.

Article 55 de la Loi sur l'instruction publique :

*« Un représentant des parents dont l'enfant ne fréquente plus l'école demeure en fonction au conseil d'établissement jusqu'à la prochaine assemblée visée à l'article 47.*

*Une vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée, pour la durée non écoulée de son mandat, par un parent désigné par les autres parents membres du conseil d'établissement.*

*Une vacance à la suite du départ ou de la perte de qualité de tout autre membre du conseil d'établissement est comblée, pour la durée non écoulée du mandat, en suivant le mode prescrit pour la désignation du membre à remplacer. »*

### **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **CP-020221-09 IL EST PROPOSÉ PAR MÉNAÏK BLEAU QUE LA SÉANCE SOIT LEVÉE À 21 H 32.**

La prochaine séance se tiendra le 9 mars 2021 à 19 h 30.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



---

Président



---

Secrétaire